

# Centre de la petite enfance Petit à Petit



Protocole concernant  
les morsures

Janvier 2009  
Avril 2017

# Protocole pour morsures

*Le présent protocole définit les règles à suivre en cas de morsure humaine.*

## Ce qu'il faut savoir

Les morsures humaines représentent un élément de danger important. Une morsure impliquant un bris cutané peut s'infecter ou permettre la transmission d'un virus. En général, un saignement, le plus souvent minime, survient au moment du bris cutané. Des empreintes de dents, des ecchymoses, des pétéchies ne constituent pas de bris cutanés.

## Risques de transmission d'un virus

- Une morsure avec bris cutané implique un contact avec de la salive et pourrait constituer un risque de transmission de l'hépatite B. Dans le cas de morsure avec bris cutané et saignement, l'exposition au virus de l'hépatite B va dans les deux sens : l'enfant mordu est exposé à la salive de façon percutanée et l'enfant mordeur est exposé au sang de l'enfant mordu via sa muqueuse buccale. La prévalence de l'infection au VHB est estimée très faible en service de garde, en raison des programmes de dépistage prénatal et de la vaccination des nouveaux-nés des mères porteuses.
- L'hépatite C se transmet principalement par contact avec du sang contaminé. Le risque de transmission de l'hépatite C par une morsure est moindre que celui de l'hépatite B, qui est déjà très faible.
- Théoriquement, lorsque la morsure implique du sang, il pourrait y avoir risque de transmission du VIH. En tenant compte du type de morsures survenant en service de garde, des modes de transmission du VIH et de la faible prévalence de l'infection chez la population, ce risque par morsure en service de garde est pratiquement nul, même en présence de peaux légèrement transpercées.

## Risques d'infection

Les enfants qui fréquentent les services de garde sont rarement gravement mordus, et les morsures ne présentent presque jamais d'infection bactérienne.

## Ce qu'il faut faire

Face à une morsure, le premier réflexe consiste à évaluer la gravité (bris cutané ou non) qui déterminera l'attitude à adopter.

- ***Morsure sans bris cutané***
  1. Nettoyer la morsure ainsi qu'une large surface autour de la région affectée avec de l'eau et du savon ;
  2. appliquer une compresse froide pour contrôler la douleur et d'autre part, reconforter l'enfant ;
  3. prendre en note tous les détails de l'accident et remplir le rapport d'accident ;
  4. avertir les parents de l'enfant mordu afin qu'il surveille les signes de douleur persistante et/ou d'infection. Dans les deux cas, une consultation médicale sera nécessaire.

- **Morsure avec bris cutané**

1. Laisser la plaie saigner quelques gouttes, sans pincer le pourtour immédiat ;
2. nettoyer la plaie ainsi qu'une large surface autour de la région affectée avec de l'eau et du savon ;
3. couvrir la plaie avec un pansement ;
4. en ce qui a trait aux muqueuses, rincer seulement à l'eau claire ;
5. prendre en note tous les détails de l'accident et remplir le rapport d'accident ;
6. aviser la direction du service de garde et les parents des deux enfants impliqués ;
7. diriger rapidement les deux enfants impliqués (agresseur et victime) vers le médecin ou le CLSC, afin de faire évaluer le risque d'attraper une infection ou de contracter une maladie transmissible par le sang. Le médecin appliquera au besoin les mesures de prophylaxie post-exposition recommandées.

**Responsable de la mise en œuvre**

La directrice du CPE est mandatée comme responsable de l'application de la politique.

**Responsable de l'information quant à l'existence de cette politique**

La directrice est responsable d'aviser les parents lors de l'inscription de leur enfant au CPE de l'existence de cette politique ainsi que tout nouveau membre du personnel.

*La présente politique a été adoptée le : 26 février 2009*

*Lieu : Contrecoeur*